

Grenoble, le 19 Novembre 2015

Madame la présidente,

En préambule, Solidaires Finances Publiques tient à exprimer sa sidération, sa tristesse et sa solidarité avec les victimes et leurs proches après les attentats de Paris. Il exprime également sa gratitude envers l'ensemble des services publics mobilisés.

S'il est important de ne pas céder à la peur et à la violence, il n'en demeure pas moins que les attentats de Paris provoquent une onde de choc émotionnelle, sociale et politique profonde.

**Concernant cette CAPL, nous avons décidé de boycotter la première convocation de cette CAP en raison du contexte particulièrement préoccupant pour les finances publiques et ses agents.**

Ainsi que nous vous l'avons indiqué par mail fin septembre, celui-ci est marqué par :

- Un mouvement inédit de restructurations au sein de l'État et en particulier de la DGFIP, illustré notamment par la mise en œuvre de la démarche stratégique, la réforme territoriale et la revue des missions ou encore, plus largement, par les mutations que connaissent les missions.
- L'annonce de la mise en œuvre de la retenue à la source, un danger pour de nombreuses missions de la DGFIP et une source de complexité pour les contribuables et les agents.
- La loi de finances pour 2016 qui prévoit, une fois de plus, une vague de suppressions d'emplois et une baisse du budget de la DGFIP, alors que celle-ci est essentielle à la société et que tout justifierait un renforcement de ses moyens humains et budgétaires. Fait inédit, ce budget prévoit également une baisse importante des crédits alloués à l'action sociale.
- Une remise en cause des droits et garanties des agents : celle-ci est d'ores et déjà impulsée par la volonté de la direction générale de changer certaines règles de gestion, par les évolutions portées au niveau de la fonction publique ou encore par les déclarations gouvernementales sur le temps de travail et sur l'avenir du statut général des fonctionnaires.
- Une évolution globale des missions, du management et du climat interne. Jamais le fossé n'a été aussi grand entre l'évolution des missions et celui des moyens. Jamais le malaise n'a été aussi important dans les services et entre les agents de toutes catégories. Jamais, les conditions de vie au travail et l'exercice des missions n'auront été à ce point dégradés.

Les organisations syndicales ont demandé audience aux Ministres pour dénoncer les mesures qui pèsent sur les agents et les missions de la DGFIP, exiger la satisfaction des revendications contenues dans la plate forme intersyndicale et leur demander de prendre certaines mesures d'urgence :

- Le retrait des propositions de la Direction générale en matière de règles de gestion présentées lors du groupe de travail du 21 septembre dernier.
- Une orientation claire en matière de conditions de travail passant notamment, en termes de méthode, par le respect scrupuleux des prérogatives des comités techniques et des CHS-CT, qui doivent être saisis pour tout projet de restructuration.
- Une véritable transparence, au plan national et local, sur les restructurations actées
- Une mesure indemnitaire passant, dans un premier temps, par l'utilisation du budget précédemment consacré à la prime d'intéressement collectif afin de revaloriser les régimes indemnitaires des agents de catégorie A, B et C.

A ce jour, cette demande est restée lettre morte. De plus, force est de constater que les décisions du gouvernement ne vont pas dans le sens d'une ouverture et d'amélioration du dialogue social...

Pour preuve, la manière dont le premier ministre lui-même a bafoué les accords de Bercy sur la gestion du dossier PPCR. Et tout récemment, l'annonce des suppressions d'emplois pour 2016...2111 à la DGFIP!!!

En Isère, les 27 suppressions annoncées vont encore de toute évidence mettre l'ensemble des services en situation de détresse et les collègues en extrême souffrance, voire en état d'épuisement professionnel dangereux !

Notre boycott s'inscrit dans le cadre de la défense de nos revendications, des actions engagées cet automne et du boycott des CTR et groupes de travail de la DGFIP.

Concernant cette CAPL, Solidaires Finances Publiques réaffirme son attachement à la promotion sociale interne qui doit pouvoir s'exprimer à tous les moments de la vie professionnelle dans le respect des règles statutaires. Solidaires Finances Publiques revendique la juste reconnaissance du haut niveau de technicité des agents par des plans de qualifications ambitieux devant être mis en œuvre prioritairement via les concours et les examens professionnels. La liste d'aptitude constitue un des vecteurs importants de cette promotion interne mais ce mode de sélection doit constituer une voie alternative d'accès à la catégorie supérieure pour les agents n'ayant pas bénéficié de la promotion interne par concours ou examen professionnel. Pour Solidaires Finances Publiques, la liste d'aptitude doit reposer sur des critères objectifs et transparents pour tous, l'ancienneté administrative étant dès lors le critère le plus objectif.

En ouverture des travaux et en réponse à nos propos liminaires nous souhaitons avoir communication de la volumétrie des possibilités qui vous a été communiquée par la direction générale.

Pour conclure, Solidaires Finances Publiques réaffirme qu'il ne participera pas au classement des agents entre eux, les agents classés excellents devant être départagés selon leur ancienneté administrative. Solidaires Finances Publiques dénonce le sous dimensionnement des formations initiales de C en B et de B en A et exige la mise en œuvre d'un véritable parcours de formation rénové et renforcé pour les agents promus.